

NIETZSCHE FACE À LA DÉMOCRATIE : LE PROBLÈME DE LA LIBERTÉ

TOURÉ Abdoulaye

Doctorant au Département de Philosophie

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire)

RÉSUMÉ

Nietzsche reproche à la modernité démocratique de détruire toute idée d'autorité et d'instaurer en lieu et place une anarchie organisationnelle reposant sur l'idée de liberté et d'égalité pour tous. Aussi, oppose-t-il, à cette modernité démocratique, son idée de la liberté à travers le concept de "l'esprit libre" qui valorise l'autonomie solitaire, l'émancipation de l'individu face aux pesanteurs sociales de son temps, symbolisées par les valeurs dogmatiques, les traditions sacralisées, la morale. Mais une analyse approfondie nous révèle que cette opposition n'est pas radicale et qu'il est possible de concilier l'esprit libre et la démocratie de nos jours.

Mots-clés

Démocratie moderne, esprit libre, liberté, égalité, individu, société, morale, force, hiérarchie, droit naturel, droit de la force.

ABSTRACT

Nietzsche criticizes the democratic modernity destroy any idea of authority and establishing instead an organizational anarchy based on the idea of freedom and equality for all. Also, he opposes to this democratic modernity, his idea of freedom through the concept of "free spirit" that values autonomy lonely, the emancipation of the individual against the social pressures of his time symbolized by the dogmatic values, traditions sanctified, morality. But careful analysis reveals that this opposition is not radical and it is possible to reconcile the free spirit and democracy today.

Keywords

Modern democracy, free spirit, freedom, legality, individual company-Society-moral, force, Hierarchy, Natural right, right of force.

INTRODUCTION

Le problème de la liberté surgit quand il y a achoppement entre la liberté du groupe social et celle de l'individu, entre la représentation externe de la liberté et son appréhension interne par le sujet. Besa Myftiu Pernoux l'illustre bien : « *C'est entre la liberté sociale et la liberté individuelle que se situe la liberté humaine. La philosophie a beaucoup traité de la liberté sociale sous le nom de politique.* »¹

Les philosophes politiques, dans leur majorité, ont écrit en faveur d'une organisation sociale qui puisse concilier la liberté de l'individu et les principes de la cité en grec « *polis* ». Rousseau, par exemple, à travers *Du contrat social*, voulait « *trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant* »². Pour lui, cette forme d'association idéale³ permettant l'expression de la liberté est la démocratie.

Contrairement au modèle antique qui, avec Aristote, fait de l'homme un être naturellement destiné à vivre en *cité*⁴, la démocratie moderne fonde la légitimité politique sur l'idée de contrat social. Ce contrat stipule « *l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté : car chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous ; et la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres* »⁵. L'obéissance à la loi civile n'est pas naturelle ; elle est le résultat d'une convention originaire passée entre les individus. Selon Rousseau, le seul engagement valide est celui qui m'assujettit à des lois dont je suis également le législateur : « *l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté* »⁶. De ce point de vue, la démocratie propose une liberté inclusive entre les individus ; liberté qui les fait dépendre les uns des autres, rendant, par la même occasion, possible l'expression d'une liberté personnelle. Ce qui justifie assez bien la définition que lui donne Abraham Lincoln : « *Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* »⁷.

Mais Nietzsche ne partage pas cette conception positive et moderne de la démocratie. Dans *Le Crépuscule des idoles*, il dénonce le caractère décadent et nihiliste de ce type de gouvernement : « *De tous temps le démocratismes a été la forme de décomposition de la force organisatrice.* »⁸ En fait, le théoricien de la volonté de puissance reproche à la modernité démocratique de détruire toute idée d'autorité et d'instaurer en lieu et place une anarchie organisationnelle reposant sur l'idée de liberté et d'égalité pour tous : « *Notre idée moderne de la liberté est une preuve de plus de la dégénérescence des instincts* »⁹. Il réproouve tout idéal

démocratique en faveur d'une société aristocratique dans laquelle la hiérarchie régit les rapports entre les individus. Chez lui, c'est plutôt « *l'instinct de domination* »¹⁰ qui cimente et fortifie les sociétés.

Pourtant, il sanctifie l'idée de liberté à travers le concept de "l'esprit libre". De ce point de vue, son rapport à la liberté est ambigu. Qu'est-ce qu'il reproche à la liberté issue de la démocratie moderne ? À quelle liberté fait-il allusion quand il mentionne « *l'esprit libre* » ? Quelle différence y a-t-il entre « *l'esprit libre* » et la liberté démocratique ? Ne peut-on pas les concilier dans une certaine mesure ? Quelle acception de la liberté veut-il nous inculquer ? Telles sont les préoccupations qui guideront cette analyse.

I.- LE PROCÈS DE LA DÉMOCRATIE MODERNE

Pour Nietzsche, la démocratie moderne est contraire à l'idée de liberté. Sa critique de ce système d'organisation politique porte sur ses normes d'égalité et de grégarité qui sont issues du christianisme :

*« Avec l'aide d'une religion qui s'est montrée docile et flatteuse aux ultimes désirs du troupeau, les choses en sont venues au point que nous trouvons jusque dans les institutions politiques et sociales l'expression de plus en plus évidente de cette morale : le mouvement démocratique est l'héritier du mouvement chrétien »*¹¹.

Le christianisme a empoisonné la démocratie antique par son concept d'égalité de tous les hommes devant Dieu : « *Le poison de la doctrine des droits égaux pour tous, c'est le christianisme qui l'a répandu le plus systématiquement* »¹². De l'avis de Nietzsche, la morale chrétienne et la démocratie, son produit, ont cherché à domestiquer et à égaliser le monde par la création d'« *une sorte d'unité politico-spirituelle entre les hommes* »¹³. De l'égalité naturelle des hommes devant Dieu, nous en sommes arrivés à une égalité politique. De ce point de vue, la démocratie moderne véhicule un conformisme politico-spirituel conduisant au refus de toute hiérarchie comme le relève Jean-Honoré Koffi, commentant Nietzsche : « *Le suprême crime du christianisme, sa forfaiture la plus abjecte, c'est de s'être opposé à la sélection des élites, en posant l'égalité des hommes, en hissant le dégénéré au niveau de l'homme saint* »¹⁴. Ce qu'il faut comprendre, c'est que l'égalité des hommes devant Dieu induit dans l'esprit de la plèbe une haine des élites et une volonté d'écraser tout ce qui manifeste de la hauteur.

Pour comprendre ce rejet nietzschéen de la démocratie moderne, il faut se référer à ce qu'était l'État primitif et l'aristocratie. Pour Yves Couture, « *l'immersion précoce [de Nietzsche] dans le monde grec fut le*

vecteur essentiel de cette appréhension critique de la spécificité de la modernité »¹⁵. Que proposait le monde gréco-romain au point de servir de référence à Nietzsche ? Il proposait l'idée d'une société fortement hiérarchisée où l'élitisme l'emportait sur l'égalitarisme. L'aristocratie non seulement admettait l'esclavage mais encore le valorisait. C'est pourquoi Nietzsche fait remonter l'origine de l'État à un acte de contrainte nécessairement « injuste »¹⁶ :

« (...) L'État primitif a dû entrer en scène avec tout le caractère d'une effroyable tyrannie, d'un rouage meurtrier et impitoyable, et continuer à se manifester ainsi, jusqu'à ce qu'enfin une telle matière brute d'un peuple encore plongé dans l'animalité soit devenue non seulement pétrie, et malléable, mais encore façonnée »¹⁷.

Les fondateurs de l'État primitif sont des « bêtes de proie »¹⁸, des « conquérants »¹⁹ et des « maîtres »²⁰. L'État primitif, leur création, est donc imposé à tous ceux qui sont sous leur domination. Ceux-là sont nécessairement des esclaves.

Ainsi se trouve une hiérarchie « naturelle » à l'origine de toute organisation sociale et non un « droit naturel »²¹. Jean-Honoré Koffi rapporte, à partir de Nietzsche, que par sa nature ouvertement violente et tyrannique cet acte primitif de fondation rejette évidemment toute idée de droit naturel ; ce qui remet en cause la conception rousseauiste du contrat social comme instituant *origine*²². Nietzsche, en l'occurrence affirme l'absurdité du contrat social :

« Telle est bien l'origine de l'Etat sur terre : je pense qu'on a fait justice de cette rêverie qui faisait remonter cette origine à un contrat. Celui qui sait commander, celui dont la nature a fait un maître, celui qui se montre violent dans son œuvre et dans son geste- qu'importe à celui-là les traités ! »²³

Ici point d'égalité ou de liberté commune. La liberté ou « l'instinct de liberté »²⁴ est fonction de la volonté de puissance de l'individu. Dans l'État primitif, être libre c'est obéir à ses instincts d'agressivité : « La liberté signifie que les instincts virils, les instincts joyeux de guerre et de victoire, prédominent sur tous les autres instincts (...) »²⁵ car « la guerre élève à la liberté »²⁶. On peut donc dire qu'à l'origine, l'État est un État du « droit de la force, droit des valeurs guerrières »²⁷, renvoyant « à l'audace, à la hiérarchie, aux valeurs guerrières, en un mot à l'affirmation de la vie »²⁸.

Mais dans la modernité démocratique, « l'État est l'œuvre d'une humanité en qui s'est étiolée la virilité ; il exprime la mort des peuples en ce qu'ils avaient d'originellement vivant. Il ne procède pas d'une affirmation

créatrice mais d'une inversion des valeurs »²⁹. Quelle valeur fondamentale a été inversée ? C'est la liberté. Jadis la liberté rimait avec l'affirmation de la différence, l'expression de la volonté de puissance ascendante. Elle est aujourd'hui affirmation du groupe, nivellement, addition quantitative d'individus parfaitement moralisés par une *loi naturelle*³⁰.

Or, chez Nietzsche, cette loi naturelle de l'égalité des hommes relève de la *superstition*³¹. Il n'existe pas de liberté naturelle commune. Si la démocratie moderne croit en l'existence d'une nature humaine universelle, c'est parce que les philosophes de la modernité, défenseurs de la thèse du contrat social, ont cru découvrir les principes qui doivent diriger la société humaine : l'égalité et la liberté. Ces principes qui sont des principes moraux accordent à l'homme une valeur absolue et des droits fondamentaux. Par eux, la souveraineté est dévolue à l'individu. L'effet de cette souveraineté individuelle est l'émancipation de l'homme moderne de toute tutelle, de toute autorité au-dessus de lui. Pour qu'une telle autorité existe, il doit donner son accord. Il est ainsi dit libre : « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* »³².

En fait, pour Nietzsche, l'individu moderne, par la croyance en la liberté et l'égalité naturelles, reconduit l'erreur de la croyance religieuse en des valeurs supposées éternelles. Il prétend ne pas reconnaître une autorité quelconque au-dessus de lui mais reconnaît l'existence de valeurs au-dessus de tout le monde. Ces valeurs sont dites immuables et éternelles. De ce fait, il n'est pas libre car prisonnier de ces concepts immuables. Comme le souligne Céline Denat,

« Nietzsche dénonce (...) l'individualisme moderne comme n'étant que le masque d'une volonté d'uniformiser l'humanité, comme une manière détournée de mieux affirmer la valeur de l'homme en général, de « l'homme-moyenne » au détriment de toute authentique singularité »³³.

La conséquence de tout cela, c'est que l'individu « *qui croit parler de sa voix propre en revendiquant sa liberté individuelle, ne se fait que l'écho de la foule. Il dit, sans le savoir, sa dépendance à l'égard des valeurs du troupeau dans l'instant même où il proclame son autonomie* »³⁴. Analysant le concept des « *libres penseurs* » chez Nietzsche, elle pense qu'ils ne sont pas encore libres car ils soutiennent « *le préjugé commun concernant la valeur de la raison et l'égalité de tout individu doué de cette faculté* »³⁵. Ce qui leur manque est la véritable solitude intellectuelle. La façon dont les politiciens sont contrôlés par l'opinion publique et les sondages accrédite l'idée qu'il n'y a pas de liberté dans la foule démocratique.

En égalisant les hommes, en les rendant communs, l'État démocratique moderne leur impose une camisole de force déguisée en liberté. René-Jean Dupuy remarque que « *le lot de la masse, contrairement à ce qu'on lui dit, n'est pas la liberté mais l'esclavage, non l'affranchissement mais l'habitude, non le risque mais la sécurité. L'homme du troupeau vit dans le servage mais il croit être libre...* »³⁶. L'homme démocratique éprouve des difficultés pour être libre car il a nécessairement besoin d'assurance pour protéger sa vie. Dans la foule démocratique, il se déresponsabilise alors qu'être libre, c'est être responsable de ses actes. Cette course à l'égalité dans la démocratie favorise le conformisme de la pensée, la diffusion d'un modèle unique de liberté auquel chacun doit adhérer. La démocratie favorise, ainsi, ce que *Tocqueville*³⁷ avait pensé avant Nietzsche, à savoir le despotisme de la masse sur l'individu. Dès lors, la liberté est impossible à la démocratie. Mais que propose Nietzsche comme alternative à la démocratie pour être libre ?

II.- DE L'APOLOGIE DE L'ESPRIT LIBRE

Selon Michel Foucault, « *Nietzsche est le philosophe du pouvoir, mais qui est arrivé à penser le pouvoir sans s'enfermer à l'intérieur d'une théorie politique pour le faire* »³⁸. Ce refus de Nietzsche d'instituer une théorie du pouvoir politique est symptomatique de sa conception de la liberté en tant qu'émancipation face à toute forme de croyance, d'idéologie, de système socio-politique. Sa liberté est opposée à toute forme de tradition et de système dits absolus ou démocratiques. Cette vision de la liberté est théorisée par le concept de l'esprit libre. Mais que faut-il entendre par esprit libre ? Le philosophe du perspectivisme définit l'esprit libre de la manière suivante :

« *On appelle esprit libre celui qui pense autrement qu'on ne l'attend de lui à cause de son origine, de son milieu, de sa situation et de son emploi ou à cause des vues régnantes du temps. Il est l'exception, les esprits serfs sont la règle ; ceux-ci lui reprochent que ses libres principes ou bien ont leur source dans le désir de surprendre, ou bien aboutissent à des actions libres, c'est-à-dire des actions qui ne se concilient pas avec la morale dépendante* »³⁹.

De ce passage, il ressort que l'esprit libre est celui qui sort des « *sentiers battus* », autrement dit celui qui ne respecte pas les conventions établies, qui s'oppose aux considérations et aux valeurs axiologiques de son temps. Sa liberté réside dans la prise de conscience de son originalité, prise de conscience qui se manifeste par un penser « *autrement* »⁴⁰. Cet « *autre-ment* » implique pour l'esprit libre une volonté de marquer la différence, la contradiction entre le « *déjà-pensé* » et sa

pensée. En pensant « *autre-ment* », il démontre une autre manière de penser qui signifie assez bien que l'idéologie régnante, l'autre pensée, ment. Ainsi, la critique de l'esprit libre à l'égard de son époque est faite dans le but d'être libre. Bien que l'esprit libre appartienne à un peuple, à une époque, à une couche sociale, il n'en reste pas l'esclave. Animé du pathos de la distance, il est possible pour lui de se libérer de toutes les chaînes que la plupart des mortels accepte de façon passive. Affranchi des croyances ou des valeurs auxquelles se trouve soumis le plus grand nombre, l'esprit libre se caractérise dès lors par « *une profonde solitude* »⁴¹. Un esprit peut être libre même dans une prison car la liberté de l'homme est en lui-même.

Mais cette liberté, il faut la conquérir. La route vers la vraie liberté de l'esprit est longue. La liberté mène à des essais qui ne sont pas toujours réjouissants et l'esprit libre veut connaître. Loin de se protéger au moyen des préjugés, il reste ouvert à toutes les façons de penser, qui peuvent être parfois contradictoires. Selon Nietzsche,

*« de cet isolement maladif, du désert de ces années d'essais, la route est encore longue jusqu'à cette immense sécurité et santé débordante qui ne peut se passer de la maladie même, comme moyen et hameçon de connaissance, jusqu'à cette liberté mûrie de l'esprit, qui est aussi domination sur soi-même et discipline du cœur, et qui permet l'accès à des façons de penser multiples et opposées (...) jusqu'à cette abondance de forces plastiques, médiatrices, éducatrices et reconstituantes, qui est justement le signe de la grande santé, cette surabondance qui donne à l'esprit libre le dangereux privilège de pouvoir vivre à titre d'expérience et s'offrir aux aventures : le privilège de maîtrise de l'esprit libre ! »*⁴²

La liberté nietzschéenne n'est donc pas donnée, acquise une fois pour toutes à travers des lois. Rousseau affirmait qu'« *il n'y a (...) point de liberté sans lois, ni où quelqu'un est au-dessus des lois (...)* »⁴³, liant le destin de la liberté au sort de la loi commune. Nietzsche, à l'opposé, estime que la liberté est incommensurable à la loi car elle ne peut être conçue que comme un état de mouvement, de route infinie vers l'infini, le but ultime n'existant pas : « *Celui qui est parvenu, dans une certaine mesure, à la liberté de la raison n'a pas le droit de se sentir sur terre autrement qu'en voyageur, non pas cependant pour un voyage vers un but dernier ; car il n'y en a pas* »⁴⁴. Selon Paul Valadier, la liberté nietzschéenne est donc si peu une faculté dont on jouirait ou un état établi et garanti par les lois, qu'elle doit être l'objet d'un combat et d'une conquête jamais assurés⁴⁵.

L'esprit libre doit conquérir sa liberté contre la morale. De l'avis de Besa Myftiu Pernoux, pour Nietzsche, une fois établie, la morale,

ensemble de lois qui permet à l'homme de vivre avec d'autres, devient son principal adversaire. La morale, c'est l'usage avéré des mœurs, c'est l'obéissance aux lois existantes sans se poser de questions, c'est le respect de ce qui existe indépendamment de la logique de l'individu ; une manière de garder intacte la société existante pour qu'elle continue à fonctionner et assurer son éternité. Mais la liberté s'attaque à la morale car elle veut que l'être décide de lui-même et non à travers des usages établis par d'autres⁴⁶. L'esprit libre est immoral : « *L'homme libre est immoral, puisque, en toutes choses, il veut dépendre de lui-même et non d'un usage établi, d'une tradition : dans tous les états primitifs de l'humanité « mal » est synonyme « d'individuel », « libre », « arbitraire », « inaccoutumé », « imprévu », « imprévisible »* »⁴⁷. L'esprit libre est donc la disposition à se révolter contre tout ce que la tradition considère comme valeur absolue, comme bien absolu, comme convictions :

*« Les convictions sont des prisons. Cela ne voit pas assez loin, cela ne voit pas de haut ; mais pour avoir son mot à dire sur la valeur et la non-valeur, il faut voir cinq cents convictions au-dessous de soi, derrière soi... Un esprit qui veut quelque chose de grand, et qui en veut aussi les moyens est nécessairement un sceptique. Pour être fort, il faut être libre de toute conviction, savoir regarder librement... »*⁴⁸.

C'est aussi l'affirmation qu'il n'y a de liberté qu'individuelle car on n'est libre que par soi-même. La liberté n'est pas donnée : « *...que celui qui veut être libre doit le devenir par lui-même, et que la liberté n'est pour personne un don miraculeux tombant sans effort de la main des dieux* »⁴⁹. En faisant, à la fois de la liberté une conquête et une affaire individuelle, Nietzsche préfigure l'existentialisme sartrien qui appelle l'homme à se libérer indéfiniment et à n'être rien d'autre que ce qu'il se fait. Pour lui, la liberté, c'est vouloir assumer ses responsabilités, ne pas avoir mauvaise conscience de soi-même et assumer la vision tragique de la vie :

*« Qu'est-ce que la liberté ? C'est avoir la volonté de répondre de soi. C'est maintenir les distances qui nous séparent. C'est être indifférent aux chagrins, aux duretés, aux privations, à la vie même. C'est être prêt à sacrifier les hommes à sa cause, sans faire exception de soi-même »*⁵⁰.

Tous ces critères de l'esprit libre sont aux antipodes de l'idéal démocratique qui prévaut de nos jours. Ces critères attestent que la liberté, dans la perspective nietzschéenne n'est pas donnée, encore moins aisée. Combien sommes-nous à rester encore attachés à nos traditions et convictions, à nos idéologies politiques ? Mieux, le monde

d'aujourd'hui ne fait-il pas l'apologie de la démocratie ? Mais, ne pouvons-nous pas concilier esprit libre et démocratie ?

III.- DE L'ESPRIT LIBRE DANS LE MONDE DÉMOCRATIQUE D'AUJOURD'HUI

La démocratie est aujourd'hui l'une des meilleures formes d'organisation politique, sinon la meilleure. En effet, c'est l'organisation politique qui favorise l'expression de la liberté à travers le libre choix des acteurs politiques par les populations. Ce qui lui vaut son succès. Les organismes de financement mondiaux, les organisations internationales, l'imposent aux États, surtout à nos États africains, comme condition préalable à toute aide venant de leur part. La démocratie, il faut l'admettre, est l'archétype de la bonne gouvernance :

« Les grandes institutions nationales et régionales d'Afrique reconnaissent les liens existant entre la bonne gouvernance, la démocratie et le développement. Partout sur le continent existe un consensus selon lequel la bonne gouvernance fait progresser la représentation politique, les libertés civiles et le respect de la constitution et accroît la transparence et l'obligation de rendre compte. Ces éléments de la démocratie renforcent la légitimité de l'État, ce qui à son tour promeut la paix et la stabilité qui sont cruciales pour l'investissement dans les secteurs économiques »⁵¹.

En dépit de son opposition à la démocratie, Nietzsche reconnaît son succès comme un fait inéluctable :

« La démocratisation de l'Europe est irrésistible ; qui veut l'entraver a justement besoin pour cela des moyens que l'idée démocratique a été la première à mettre entre les mains de chacun, et rend ces moyens eux-mêmes plus commodes à manier et plus efficaces ; et les adversaires les plus convaincus de la démocratie (je veux dire les esprits révolutionnaires) ne semblent exister que pour pousser les différents partis, par leur peur qu'ils inspirent toujours plus avant dans les voies démocratiques »⁵².

Ainsi, on ne peut échapper à la démocratie ; même l'esprit libre qui est à venir ne le pourra. Il devra composer avec ce système d'organisation politique qui constitue la culture sociale à l'ordre du jour.

Dans l'esprit de contradiction qu'on lui connaît (toute vérité a pour Nietzsche deux faces)⁵³, Nietzsche envisage des aspects positifs à la démocratie. Elle représente, pour l'esprit libre, un rempart contre

le despotisme et l'arbitraire : « *Les institutions démocratiques sont des établissements de quarantaine contre la vieille peste des envies tyranniques : en tant que telles, très utiles et très ennuyeuses* »⁵⁴. Mieux, elle serait précieuse et essentielle pour le philosophe à l'esprit libre car elle « *veut procurer et garantir l'indépendance à un aussi grand nombre d'individus que possible, l'indépendance des opinions, de la façon de conduire et de gagner sa vie* »⁵⁵. Comme on le constate, la démocratie, bien qu'opposée originellement à l'esprit libre, peut lui être nécessaire dans certaines circonstances.

En outre, la liberté nietzschéenne ne rime pas avec la licence :

« *...si étrange que cela puisse sembler, tout ce qui existe et à jamais existé sur terre, en fait de liberté, (...) que ce soit dans la pensée proprement dite, dans l'art de gouverner, de parler ou de convaincre, dans les arts ou dans les morales, n'a jamais pu fleurir que sous la tyrannie de ces lois arbitraires. Et je le dis très sérieusement, selon toute apparence, c'est la contrainte qui est la nature et le naturel, et non pas le laisser-aller* »⁵⁶.

L'esprit libre aime ce qui est nécessaire. La liberté nietzschéenne est le produit de luttes incommensurables, conditionnées par des lois arbitraires. Sa liberté est conscience de la nécessité, comme le fait remarquer Albert Camus : « *La pensée profonde de Nietzsche est que la nécessité des phénomènes, si elle est absolue, sans fissures, n'implique aucune contrainte. L'adhésion totale à une nécessité totale, telle est sa définition paradoxale de la liberté* »⁵⁷.

La nécessité qui s'impose à la conscience de l'esprit libre aujourd'hui est la démocratie moderne. Mais la véritable démocratie est un idéal : « *Je parle de la démocratie comme de quelque chose à venir* »⁵⁷. Pour qu'elle soit effective, Nietzsche propose d'abord l'interdiction du droit de vote aux indigents et aux riches ; ensuite, la suppression des partis politiques :

« *Pour arriver à ce but, il lui [la démocratie] faut refuser le droit de vote tant à ceux qui ne possèdent absolument rien qu'à ceux qui sont très riches ; car ce sont là deux classes d'hommes qu'elle ne saurait tolérer et à la suppression desquels il lui faut sans cesse travailler, si elle ne veut pas voir sa tâche remise en question. De même il lui faut empêcher tout ce qui semble tendre à l'organisation de partis. Car les grands ennemis de l'indépendance, à ce triple point de vue, sont le pauvre diable, les riches et les partis* »⁵⁹.

Les trois facteurs cités par Nietzsche ici constituent des handicaps à la démocratie véritable par le fait de leur grégarité.

Mais on ne saurait en réalité interdire le droit de vote ni aux riches ni aux pauvres car c'est cette indifférence quant au rang social qui fait la force de la démocratie. Ce que l'esprit libre peut apporter comme amélioration à la démocratie est l'émancipation face aux partis politiques. L'esprit libre peut œuvrer à parfaire la démocratie s'il la considère plus comme une liberté d'opinion qu'une pseudo-diversité de partis politiques. En effet, Nietzsche critique la prise en otage de la politique par les partis, antithèses de l'indépendance de la pensée et disposés en outre à la démagogie : « *Le caractère démagogique et le dessein d'agir sur les masses actuellement sont communs à tous les partis politiques* »⁶⁰.

Ce que Nietzsche veut nous faire comprendre c'est que le militantisme au sein des partis politiques ne permet pas la véritable liberté d'esprit. Ces partis politiques sont des organisations qui se cristallisent autour d'idéologies dogmatiques. Ces idéologies dogmatiques enterrent pour de bon les libertés de leurs partisans. Les partis de gauche, de droite, partis centristes, républicains, socialistes ; plus près de nous, PDCI, RDR, FPI, UDPCI, pour ne citer que ceux-là, sont des camisoles de force pour l'individu. Il faut respecter la ligne directrice imposée par son parti politique, même si on ne la partage pas, au risque de perdre sa fonction au sein du parti ou, pire, d'en être exclu. Les crises dans les démocraties africaines ont pour cause plus l'opposition entre les partis politiques ethno-tribalistes que celle entre individus. La démocratie, vue uniquement sous l'angle du multipartisme, n'est donc pas encore propice à la liberté. Il faut aux militants les vertus de l'esprit libre pour juger la réalité politique avec plus de liberté et de clairvoyance.

Par conséquent, nous pensons que l'apport de l'esprit libre à la démocratie, est la mise en exergue de la liberté individuelle et authentique. Il permet de nous émanciper, un tant soit peu, des partis politiques et de quêter la liberté par nous-mêmes. Le rapport de l'esprit libre à la démocratie nous enseigne qu'elle n'est pas parfaite car la liberté est comme « *quelque chose qu'à la fois on a et on n'a pas, que l'on veut, que l'on conquiert* »⁶¹.

CONCLUSION

Il ressort de cette réflexion que la démocratie représente, pour Nietzsche, une entorse à la liberté dans la mesure où elle manifeste la suprématie de la plèbe, du troupeau sur l'individualité aristocratique. Elle substitue à l'ordre hiérarchique originel, ordre de la véritable liberté, l'indifférenciation égalitaire moderne où les hommes sont tous égaux et n'aspirent plus au dépassement. On se satisfait d'une liberté standard qui n'est en réalité qu'une nouvelle forme d'aliénation, aliénation à la masse.

À l'encontre de cette organisation liberticide, Nietzsche propose le concept de l'esprit libre qui est celui qui a le courage de se libérer continuellement des valeurs dogmatiques, des traditions sacralisées, de la morale, de son temps. Loin de rechercher le confort et la sûreté du groupe, l'esprit libre préfère la solitude existentielle car il veut être responsable de lui-même et de ses idées.

Cependant, il nous apparaît qu'au regard de l'avancée de la démocratie aujourd'hui, cette opposition entre elle et l'esprit libre est caduque. On peut les concilier en ce sens que l'esprit libre peut se présenter comme un moyen pour l'individu de s'émanciper de l'emprise des idéologies et des partis politiques. En clair, la liberté d'esprit, par le pathos de la distance qu'il suscite chez l'individu, permet de mieux jauger la situation de la liberté sous le régime démocratique. Mieux, l'esprit libre nous enseigne que même le régime démocratique peut avoir des failles et que, par conséquent, le pari de la liberté n'est jamais gagné d'avance.

NOTES

- ¹ PERNOUX (Besa Myftiu).- Une lecture actuelle de Nietzsche et Dostoïevski : leur apport à l'éducation. Thèse de doctorat : univ. Genève, 2002, no. FPSE 302., p. 315.
- ² ROUSSEAU (Jean-Jacques).- *Du contrat social*, Paris, UGE, 1973, livre I, chap. VI., p. 72.
- ³ Pour Rousseau la démocratie est tellement parfaite qu'elle conviendrait à « un peuple de dieux » et non à des hommes, *Du contrat social*, livre III, chap. IV., p. 135.
- ⁴ Chez Aristote « la cité fait partie des choses naturelles, et (...) l'homme est par nature un animal politique », *Les Politiques*, I, 2, Flammarion, GF, trad. Pierre Pellegrin, 1990, pp. 90-92
- ⁵ ROUSSEAU (Jean-Jacques).- Op. cit., livre I, chap. VI., p. 73.
- ⁶ Idem., livre I, chap. VIII., p. 78.
- ⁷ Abraham Lincoln cité par Daniel Gaxie dans son article « Démocratie » in *Encyclopédie universalis 2013*.
- ⁸ NIETZSCHE (Friedrich).- *Le Crépuscule des idoles*, traduction de Henri Albert, Paris, Denoël/Gonthier, 1976, « Flâneries inactuelles », §39, p. 110.
- ⁹ Idem., §41, p. 113.
- ¹⁰ Idem., §39, p. 112.
- ¹¹ NIETZSCHE (Friedrich).- *Par-delà le bien et le mal*, traduction de Geneviève Bianquis, Paris, U.G.E., 1979, §202, p. 163.
- ¹² NIETZSCHE (Friedrich).- *L'Antéchrist*, traduction de Jean-Claude Hémery, Paris, Gallimard, 2009, §43, p. 58.
- ¹³ COUTURE (Yves).- « L'homme moderne selon Nietzsche et l'âme démocratique selon Platon », Grenoble 2009, 10^e congrès de l'AFSP, *Repenser l'anthropologie politique de la démocratie*, p. 13.
- ¹⁴ KOFFI (Jean-Honoré).- *De la question de l'élitisme dans la pensée de Nietzsche*, Thèse pour le doctorat de 3^e cycle en philosophie (Université de Cocody), département de philosophie, 2001, p. 83.
- ¹⁵ COUTURE (Yves), Article cité, p. 8.
- ¹⁶ KOFFI (Jean-Honoré).- Op. cit., p. 92.

- ¹⁷- NIETZSCHE (Friedrich).- *La Généalogie de la morale*, traduction de Henri Albert, Paris, Nathan, 1984, II, §17, p. 137.
- ¹⁸- Ibidem.
- ¹⁹- Ibidem.
- ²⁰- Ibidem.
- ²¹- Le droit naturel ou *jus naturale* est, selon ses théoriciens, un droit idéal, immuable, universel, déduit par la raison de la nature des choses et attribuant une liberté naturelle à l'homme.
- ²²- KOFFI (Jean-Honoré).- Op. cit., p. 93.
- ²³- NIETZSCHE (Friedrich).- *La Généalogie de la morale*, II, §17, p. 137.
- ²⁴- Idem., §17, p. 138.
- ²⁵- NIETZSCHE (Friedrich).- *Le Crépuscule des idoles*, « Flâneries inactuelles », §38, p. 109.
- ²⁶- Ibidem, §38.
- ²⁷- KOFFI (Jean-Honoré).- Op. cit., p. 95.
- ²⁸- Ibidem.
- ²⁹- Ibidem.
- ³⁰- Ibidem.
- ³¹- NIETZSCHE (Friedrich).- *Humain, trop humain*, traduction d'A.-M. Desrousseaux et Henri Albert, révisée par Jean Lacoste in Œuvres, tome 1, Paris, Robert Laffont, 1993, II, « opinions et sentences mêlées », §9, p. 709.
- ³²- Article premier de La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.
- ³³- DENAT (Céline).- « Ne pas rester lié à sa propre rupture » Solitude et communauté dans la pensée de Nietzsche in *PhaenEx* Vol.6, n°2 (automne/hiver 2011), pp. 43-44.
- ³⁴- Idem, p. 44.
- ³⁵- Ibidem.
- ³⁶- DUPUY (René-Jean).- *Politique de Nietzsche*, Paris, Armand Colin, 1969, p. 18.
- ³⁷- Pour Charles Alexis Clérel de Tocqueville (1805-1859), les peuples démocratiques réclament moins la liberté que l'égalité : « *La liberté n'est pas l'état principal et continu du désir des peuples dont l'idéal social est démocratique. Ce qu'ils aiment d'un amour éternel c'est l'égalité ; (...) rien ne saurait les satisfaire sans l'égalité et ils consentiraient plutôt à périr qu'à la perdre* ». in *De la démocratie en Amérique*, cité par Florence Braunstein et Jean-François Pépin, *Histoire des grandes idéologies*, Paris, Vuibert, 1998, p. 44. Pour lui la course à l'égalité dans la démocratie favorise le conformisme de la pensée. Si la démocratie est inévitable, selon lui, il est toutefois nécessaire de se méfier de la volonté égalitariste qui l'accompagne et se manifeste au détriment de la liberté.
- ³⁸- FOUCAULT (Michel).- « Entretien sur la prison : le livre et sa méthode », in *Dits et Ecrits*, vol. II, Paris, Gallimard, 1994, p. 753.
- ³⁹- NIETZSCHE (Friedrich).- *Humain, trop humain*, Op. cit., I, §225, p. 561.
- ⁴⁰- Nous empruntons ce terme à Abou Karamoko dans son article intitulé « Modernité(s) ». Pour lui « *l'écriture du autre-ment en deux mots n'est pas une fantaisie. Elle veut tout simplement marquer la différence, voire la contradiction possible entre le déjà dit et ce qui est dit maintenant. (...) Aussi, autre-ment dit en deux mots signifie-t-il assez bien que l'autre ment* ». in Abou Karamoko, « Modernité(s) » ; Revue ivoirienne de philosophie et de culture, Le Korè, n°31. 2001, p. 95.
- ⁴¹- NIETZSCHE (Friedrich).- *Par-delà le bien et le mal*, op.cit., §44, p. 87.
- ⁴²- NIETZSCHE (Friedrich).- *Humain, trop humain*, I, Op. cit., §4, p. 436.
- ⁴³- ROUSSEAU (Jean-Jacques).- *Lettres écrites de la montagne*, 8^e lettre, in Œuvres complètes, tome III, Paris, Ed. de la Pléiade, 1964, p. 842.

- ⁴⁴- NIETZSCHE (Friedrich).- *Humain, trop humain*, I, Op. cit., §638, p. 692.
- ⁴⁵- VALADIER (Paul).- *Cruauté et noblesse du droit*, Paris, Editions Michalon, 1998, p. 43.
- ⁴⁶- PERNOUX (Besa Myftiu).- Op. cit., p. 348..
- ⁴⁷- NIETZSCHE (Friedrich).- *Aurore*, Traduction de Henri Albert, révisée par Jean Lacoste, in *Œuvres*, tome 1, Paris, Robert Laffont, 1993, §9, p. 975.
- ⁴⁸- NIETZSCHE (Friedrich).- *L'Antéchrist, suivi de Ecce Homo*, traduction de Jean-Claude Hémerly, Paris, Gallimard, 2009, §54, p. 74.
- ⁴⁹- NIETZSCHE (Friedrich).- *Considérations inactuelles*, IV, traduction de Marie Baumgartner, révisée par Jacques Le Rider, in *Œuvres*, tome 1, Paris, Robert Laffont, 1993, §11, p. 414.
- ⁵⁰- NIETZSCHE (Friedrich).- *Le Crépuscule des idoles*, Op. cit., « Flâneries inactuelles », §38, p. 109.
- ⁵¹- *Rapport sur la bonne gouvernance en Afrique II 2009*, Volume 3, United Nations Publications, 2009, p. 21.
- ⁵²- NIETZSCHE (Friedrich).- *Humain, trop humain*, II, « Le voyageur et son ombre », op cit, §275, p. 929.
- ⁵³- PERNOUX (Besa Myftiu).- Op. cit., p. 350.
- ⁵⁴- NIETZSCHE (Friedrich).- *Humain, trop humain*, II, « Le voyageur et son ombre », op cit, §289, p. 938.
- ⁵⁵- Idem, §293, p. 939.
- ⁵⁶- NIETZSCHE (Friedrich).- *Par-delà le bien et le mal*, Op. cit., §188, p. 142.
- ⁵⁷- Albert Camus, *L'homme révolté*, Paris, Gallimard, 1951, p. 96.
- ⁵⁸- NIETZSCHE (Friedrich).- *Humain, trop humain*, II, « Le voyageur et son ombre », op cit., §293, p. 940.
- ⁵⁹- NIETZSCHE (Friedrich).- *Humain, trop humain*, II, « Le voyageur et son ombre », op cit., §293, p. 939-940.
- ⁶⁰- NIETZSCHE (Friedrich).- *Humain, trop humain*, I, Op. cit., §438, p. 633.
- ⁶¹- NIETZSCHE (Friedrich).- *Le Crépuscule des idoles*, « Flâneries inactuelles », Op. cit., §39, p. 110.

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres

- ARISTOTE.- *Les politiques*, traduction de Pierre Pellegrin, Paris, GF, Flammarion, 1990.
- BRAUNSTEIN (Florence, et PÉPIN (Jean-François).- *Histoire des grandes idéologies*, Paris, Vuibert, 1998.
- CAMUS (Albert).- *L'homme révolté*, Paris, Gallimard, 1951.
- DUPUY (René-Jean).- *Politique de Nietzsche*, Paris, Armand Colin, 1969.
- FOUCAULT (Michel).- « Entretien sur la prison : le livre et sa méthode », in *Dits et Ecrits*, vol. II, Paris, Gallimard, 1994, pp. 740-753.
- KOFFI (Jean-Honoré).- *De la question de l'élitisme dans la pensée de Nietzsche*. Thèse pour le doctorat de 3^e cycle en philosophie (Université de Cocody), département de philosophie, 2001.
- MYFTIU (Pernoux, Besa).- *Une lecture actuelle de Nietzsche et Dostoïevski : leur apport à l'éducation*, thèse de doctorat : univ.Genève, 2002, no. FPSE 302. Disponible à l'adresse <http://archive-ouverte.unige.ch/unige> : 142.

- NIETZSCHE (Friedrich).- *Considérations inactuelles*, IV, traduction de Marie Baumgartner, révisée par Jacques Le Rider in *Œuvres*, tome 1, Paris, Robert Laffont, 1993.
- NIETZSCHE (Friedrich).- *Humain, trop humain*, traduction d'A.-M Desrousseaux et Henri Albert, révisée par Jean Lacoste in *Œuvres*, tome 1, Paris, Robert Laffont, 1993.
- NIETZSCHE (Friedrich).- *Aurore*, traduction de Henri Albert, révisée par Jean Lacoste in *Œuvres*, tome 1, Paris, Robert Laffont, 1993.
- NIETZSCHE (Friedrich).- *Par-delà le bien et le mal*, traduction de Geneviève Bianquis, Paris, U.G.E., 1979.
- NIETZSCHE (Friedrich).- *La Généalogie de la morale*, traduction de Henri Albert, Paris, Nathan, 1984.
- NIETZSCHE (Friedrich).- *Le Crépuscule des idoles*, suivi de *Le cas Wagner*, traduction de Henri Albert, Paris, Denoël/Gonthier, 1971.
- NIETZSCHE (Friedrich).- *L'Antéchrist*, suivi de *Ecce Homo*, traduction de Jean-Claude Hémerly, Paris, Gallimard, 2009.
- Rapport sur la gouvernance en Afrique II 2009*, Volume 3, United Nations Publications, 2009.
- ROUSSEAU (Jean-Jacques).- *Du contrat social*, Paris, U.G.E., 1973.
- ROUSSEAU (Jean-Jacques).- *Lettres écrites de la montagne*, 8^e lettre, in *Œuvres complètes*, tome III, Paris, Ed. La Pléiade, 1964.
- VALADIER (Paul).- *Cruauté et noblesse du droit*, Paris, Editions Michalon, 1998.

Articles

- COUTURE (Yves).- « L'homme moderne selon Nietzsche et l'âme démocratique selon Platon », Grenoble 2009, 10^e congrès de l'AFSP. Repenser l'anthropologie politique de la démocratie, 15 p. Article en ligne disponible à l'adresse : [http : //www.congre-safsp2009.fr/sections_thematiques/st51/st51.html](http://www.congre-safsp2009.fr/sections_thematiques/st51/st51.html)
- DENAT (Céline).- « Ne pas rester lié à sa propre rupture » Solitude et communauté dans la pensée de Nietzsche, in *PhaenEX*, vol.6, n°2 (automne/hiver 2011), p. 29-70.
- GAXIE (Daniel).- « Démocratie », in *Encyclopédie universalis* 2013.
- KARAMOKO (Abou).- « Modernité (s) », in *Revue ivoirienne de philosophie et de culture*, *Le Korè*, n°31, 2001, p. 83-98.